



Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

2020/054 DC-MB

Edition 02

Velizy le 17-06-2021

Section ALPINISME ET RANDONNEE 2021



SOMMAIRE

QUI PEUT S'INSCRIRE A LA SECTION ET COMMENT ?

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES

- 1. Adhésions et inscriptions aux activités**
- 2. Les désistements**
- 3. Les critères de priorité**
- 4. Le certificat médical**
- 5. La licence**
- 6. Les assurances**
- 7. Les responsabilités**

DESCRIPTION DE LA SECTION

- 1. Son fonctionnement**
- 2. Matériel et documentation**
- 3. Composition du bureau**
- 4. Programme des activités 2021**

FICHE D'ADHESION

La vocation de la section ALPINISME ET RANDONNEE est de favoriser la pratique et la découverte associative des activités montagnardes et pédestres, et d'offrir aux adhérents la possibilité de découvrir la montagne, qu'il s'agisse de la moyenne ou de la haute montagne, de la campagne et des chemins côtiers, etc.

QUI PEUT S'INSCRIRE A LA SECTION ET COMMENT ?

Membres adhérents :

Peuvent être membres adhérents les personnels de l'Etablissement de Vélizy-Villacoublay de la Société Thales Avionics en activité, en préretraite ou MAD ou en retraite, ainsi que leurs ayants droits (conjoints, concubins, enfants fiscalement à charge) tel que défini par le Comité d'établissement.

De même, des personnes provenant d'autres organismes partenaires agréés par le représentant du Comité d'Entreprise pourront être membres adhérents.

Membres adhérents extérieurs :

Peuvent aussi être membres adhérents des personnes bénévoles organisant ou encadrant des activités ou contribuant au bon fonctionnement de l'AS. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section et soumises à l'approbation du Bureau de l'Association ou directement approuvé par le bureau de l'AS. Au cas par cas, le Bureau AS établira les conditions financières applicables pour chaque activité à ces membres adhérents extérieurs.

Membres extérieurs :

Peuvent participer aux activités sportives d'autres personnes dont la participation revêt un caractère utile au bon fonctionnement de la section. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section

Membres d'honneur :

Le titre de membre d'honneur peut être décerné en Assemblée Générale à la majorité des voix à toute personne physique ou morale qui rend ou qui a rendu des services signalés à l'association. Ce titre peut éventuellement conférer à ceux qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Association sans être tenus de payer de cotisation annuelle

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES

1. Adhésions et inscriptions aux activités

Adhésions AS/section :

Les adhésions s'effectuent sur <http://www.asthalesidf.net/inscriptions/>

Formulaire (un par adhérent) à envoyer à votre-cse.tgs@thalesgroup.com , asthales@aol.com

et trésorière : chriszel@sfr.fr , président : michelaunepal@hotmail.fr

Par courrier en cas d'impossibilité majeure de procéder par courriel :

AS THALES IDF 19-21 avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy

Elles ne sont prises en compte que lorsque les pièces ci-dessous sont fournies :

- ⇒ Le formulaire d'adhésion à la section dûment rempli (un par adhérent) (sur <http://www.asthalesidf.net/inscriptions/>) et bien reçu.
- ⇒ Le règlement de la cotisation section.

NB : La cotisation section annuelle n'est pas remboursée même en cas d'annulation d'activité, de surnombre, de désistement (sauf cas particuliers avec accord bureau de l'AS).

Inscriptions aux activités :

Les inscriptions aux activités s'effectuent par courriel et dans le respect des délais énoncés sur la fiche correspondante:

- ⇒ aux membres du bureau de la section
- ⇒ à l'organisateur de l'activité
- ⇒ à l'AS : asthales@aol.com
- ⇒ au CE : votre-cse.tgs@thalesgroup.com

Les inscriptions des membres extérieurs aux activités sont prises en liste d'attente pendant la période d'ouverture des inscriptions et ne deviennent effectives qu'à la clôture de cette période dans la mesure des places disponibles.*

Païement des activités :

Pour les règlements, merci de préférer le virement bancaire* :

Compte CREDIT MUTUEL de la section : IBAN = FR76 1027 8060 9400 0266 7754 072
BIC : CMCIFR2A

Afin d'identifier sans problème l'objet du virement, **indiquer le plus précisément possible le libellé de l'opération ex : « adhésion + nom de l'activité »**

et faire une info par mail à la Trésorière de la section chriszel@sfr.fr

* : en cas de difficulté de virement ou volonté express de régler par chèque :

- Libeller à l'ordre de « A.S THALES Section XX »)
- Envoyer à AS THALES IDF 19-21 avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy
- Prévenir le bureau de la section, l'organisateur de l'activité et l'AS (asthales@aol.com)

2. Les désistements

Les désistements doivent être obligatoirement notifiés au bureau de l'AS sur asthales@aol.com

(remplir le formulaire disponible sur le site de l'AS :

http://asthalesidf.net/AS/infos_as/desistement_a_une_activite.doc).

⇒ et bien entendu à l'organisateur de l'activité et au bureau de la section.

En cas de désistement non remplacé, la section remboursera seulement le part adhérent des sommes éventuellement récupérées auprès des prestataires.

Attention : les assurances des cartes de paiement ne couvrent pas forcément les cas de désistement à des activités associatives.

3. Les critères de priorités

En cas de surnombre, les critères de priorité ci-dessous seront appliqués par ordre décroissant aux adhérents qui se seront inscrits pendant la période d'ouverture des inscriptions (l'ordre d'inscription n'étant pas prioritaire).

- (1) L'encadrement qui assure la sécurité ou l'organisation de la sortie (prévu dans le descriptif d'activité).
- (2) Les actifs sont prioritaires par rapport aux retraités
- (3) Les adhérents qui n'ont pas participé à une précédente activité, selon le cas :
 - (a) Activité longue (ex : semaine), les adhérents qui n'ont pas participé la saison précédente, à une activité de ce type.
 - (b) Activités courtes (ex : week-end, les adhérents qui n'ont pas participé au cours de la saison actuelle, à une activité de ce type.
- (4) Les adhérents présents ou représentés à l'AG de la section, limité à une fois dans la saison.
- (5) Les accompagnateurs ne pratiquant pas l'activité sportive.
- (6) Par tirage au sort en présence des adhérents concernés.

Les inscriptions des membres extérieurs aux activités sont prises en liste d'attente pendant la période d'ouverture des inscriptions et ne deviennent effectives qu'à la clôture de cette période dans la mesure des places disponibles.

4. Le certificat médical

Le certificat médical de non-contre-indication n'est pas systématiquement demandé.

5. La licence

La Section Alpinisme et Randonnée n'est affiliée à aucune fédération

6. Les assurances

Nous ne proposons pas d'activité dangereuse mais il n'y a pas d'activité humaine sans risque.

Chacun est responsable de sa propre sécurité. Il appartient à chaque participant de se renseigner auprès de l'encadrant des difficultés propres à l'activité : longueur des étapes, dénivelé, passage étroit, enneigé, pierrier, portage, utilisation de matériel spécifique (crampon, corde, etc.) et de prendre la décision de participer à cette activité en fonction de ses capacités et de son expérience.

L'encadrant s'engage à lui fournir tous les renseignements utiles à sa prise de décision. Si l'encadrant juge que le participant n'a pas la condition ou les capacités requises pour l'activité, il doit le lui dire et, le cas échéant, refuser sa participation si celle-ci est de nature à mettre en danger les autres participants. Dans ce cadre, le participant ne pourra se retourner contre l'encadrant en cas de problème.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour les dommages que vous pourriez vous occasionner. Dans le cas où vous souhaitez ne pas prendre d'assurance complémentaire individuelle pour la pratique sportive, veuillez le préciser sur le formulaire d'adhésion.

7. Les responsabilités

La section décline toute responsabilité face au vol, perte ou casse de matériel pouvant survenir au cours des activités. La section n'agit qu'en tant qu'intermédiaire avec les différents prestataires (transporteurs, hébergement, encadrement, remontées mécaniques, ...) et ne pourrait être tenue responsable de leurs éventuelles défaillances.

DESCRIPTION DE LA SECTION

1. Son fonctionnement

La section organise différentes activités : randonnée pédestre, randonnée moyenne montagne. Les sorties de la section sont organisées à la fois pour les débutants qui ignorent ce milieu merveilleux et pour les habitués à qui nous faisons découvrir de nouveaux sites.

Compte tenu de la spécificité des activités de la section et des risques que celles-ci peuvent générer, les sorties moyenne montagne et randonnées raquettes à neige sont assurées par un accompagnateur montagne breveté.

2. Matériel et documentation à la disposition des adhérents

Voir au Secrétariat de la section

3. Composition du bureau

Président	Michel BOISSIER	07 68 91 88 03	michelaunepal@hotmail.fr
Trésorier	Christiane ZELISZEWSKI	06 80 89 81 58	chriszel@sfr.fr
Secrétaire	Denise CARASSINI	06 20 74 23 69	dcarassini2@gmail.com

Représentante au Comité Directeur : Patricia WEIS 06 86 35 61 68 weis.patricia@orange.fr

NB : Tout adhérent prêt à seconder l'équipe pour l'organisation des activités est le bienvenu et doit se faire connaître au Bureau

4. Programme des activités 2021

Attention : face aux risques liés à la pandémie de Covid-19, il pourra être demandé un supplément pour chambre individuelle si celle-ci est nécessaire.

<u>Type d'activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Responsable</u>	<u>Date 2021</u>	<u>Nb Places</u>	<u>Dates d'inscription</u>
Randonnée raquettes	Beaufortain	Michel BOISSIER	8 au 14 mars	10	01/12 – 15/12 2020
Randonnée	Corse (Piana)	Michel BOISSIER	2 au 9 mai	8	Janvier 2021
Randonnée	Vendée (St Juire)	Michel BOISSIER	14 au 18 mai 21 au 25 mai	12	Février 2021
Randonnée	Bretagne (Monts d'Arrée - Ouessant)	François DANTEC	14 au 21 juin	10	Mars 2021
Randonnée	Périgord	Philippe REBIERE	15-18 octobre	20	Mai 2021

FICHE D'ADHÉSION

Les adhésions s'effectuent sur <http://www.asthalesidf.net/inscriptions/>

RANDONNEE RAQUETTES A NEIGE
LES ALPAGES DU BEAUFORTAIN
du 08 au 14 Mars 2021

Inscription du 5 au 15 décembre 2020



Toutes les informations sur la fiche d'Espace évasion :

<https://www.espace-evasion.fr/Raquettes-Alpes-du-Nord/RQEBEA/Alpages-du-Beaufortain>

HEBERGEMENT : Hôtel à Beaufort (une nuit en refuge).

Afin de ne pas faire supporter aux personnes seules la contrainte du surcoût de la chambre individuelle (qui ne serait pas choisie pour confort personnel), il pourra être demandé à certains couples de loger en chambre de 3. Merci de votre compréhension.

DUREE : 7 jours

NOMBRE DE PLACES : 10 personnes.

ENCADREMENT : Accompagnateur en montagne.

NIVEAUX : Etapes de 5 à 6 heures de marche sans difficulté technique.

Toutefois, une bonne condition physique est nécessaire.

PROGRAMME :

Jour 01 : Paris - Beaufort et le Doron (7h environ)

Rendez-vous à 16h00 devant la gare TGV d'Albertville ou directement à l'hôtel de Beaufort. Visite du village ?, présentation du programme.

Jour 02 : Arêches – Le Planey – Plan Villard – Beaufort

Court transfert au village d'Arêches et hameau du Planey. Montée jusqu'à Plan Villard (1546 m). Descente sur Arêche puis Beaufort.

Dénivelée : + 350 m ; - 350 m Horaire : 4h00 de marche env. Transfert : 20 minutes

Jour 03 : Hameau de Boudin - col du Pré – Beaufort

Montée depuis le hameau de la Barme, jusqu'au-dessus d'Arêches (Boudin-1306 m, site classé) puis au col du Pré (1703 m), et l'Entrus. Descente par les Bouchets.

Dénivelée : + 600 m ; - 600 m Horaire : 5h00 de marche env. Transfert : 20 minutes

Jour 04 : Arêches – Picherie – Lac du Clou – Beaufort

Transfert au petit hameau de La Picherie (1 150m) et montée aux alpages du lac du Clou (1708 m). Descente vers Les Maisonnettes. Retour à Beaufort-sur-Doron.

Dénivelée : + 550 m ; - 550 m Horaire : 5h00 de marche env. Transfert : 20 minutes

Jour 05 : Arêches – Cuvy – Refuge de l'Alpage

Départ pour deux jours (nuit en refuge confortable). Direction le massif du Grand Mont par la piste de la Grande Paraz jusqu'au plateau de Cuvy et le refuge du même nom, perché à 2000 m d'altitude.

Dénivelée : + 1000 m Horaire : 5h00 de marche env.

Jour 06 : Refuge de l'Alpage – Tête de Cuvy - Arêches –

Retour par la tête de Cuvy et descente en forêt jusqu'au village d'Arêches puis l'hôtel de Beaufort.

Dénivelée : + 100 m ; - 1000 m Horaire : 4h00 de marche env. Transfert : 40 minutes

Jour 07 : Retour sur Paris

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques –

POINTS FORTS :

- L'architecture montagnarde traditionnelle de ce massif préservé.
- La diversité et la beauté des paysages, avec de magnifiques points de vue sur le Mont-Blanc.
- Le Beaufortain, un massif au relief doux et à l'enneigement idéal pour la pratique de la raquette.
- Une nuit en refuge pour profiter pleinement de la montagne.

TRANSPORT :

Minibus ou train*

Départ à définir (secteur de Vélizy 2) le lundi 8 mars 2021 vers 9 h (*heure à confirmer*).

Retour le dimanche 14 mars 2021 vers 20 h.

* : afin de restreindre à 6 personnes en minibus.

LES PRIX :

➤ Prix de revient : tarif extérieur ou autres CSE	1000 € (900 € hors transport)
➤ Prix salarié TAV Vélizy, MAD et ayant droit :	600 € (540 € hors transport)
➤ Prix retraité TAV Vélizy et Meudon :	800 € (720 € hors transport)
➤ Prix organisateur :	700 € (620 € hors transport)

➤ **Le prix comprend :**

L'hébergement en pension complète du lundi soir au dimanche matin (pique-nique les midis), l'espace forme de l'hôtel, l'encadrement, la location des raquettes et bâtons, le transport.

➤ **Le prix ne comprend pas :**

Les boissons, les dépenses à caractère personnel, les repas du lundi 8/3 midi et du dimanche 14/3 midi.

➤ **Règlement :**

- **Attention** : bien vous assurer que vous êtes **adhérent à la section AL pour 2021** avant de vous inscrire à l'activité. <http://asthalesidf.net/inscriptions>

- **150€ / personne à l'inscription. Solde avant fin janvier**

- **Virement(s) bancaire(s) uniquement** sur le compte **CREDIT MUTUEL de la section** :

IBAN = FR76 1027 8060 9400 0266 7754 072

BIC = CMCIFR2A

Merci :

- D'indiquer l'objet du virement exemple : « adhésion + nom de l'activité »
- De faire une info à
 - asthales@aol.com
 - la trésorière de la section Christiane ZELISZEWSKI chriszel@sfr.fr
 - et à l'organisateur de la sortie.

Contact : Michel Boissier Tél : 02 51 27 80 89

michelaunepal@hotmail.fr



Corse : Autour du golfe de Porto Du Dimanche 2 mai au Dimanche 9 mai 2021 *

* Attention : Les dates indiquées sont probables mais non certaines. Elles pourront varier d'un ou deux jours en fonction du tarif aérien proposé lors des réservations qui s'effectueront à l'issue des inscriptions.

Inscriptions du 15 au 30 janvier 2021

Brochure éditée pour information auprès des 12 inscrits 2020
(Limite maximum de participants)

6 jours de randonnée pour découvrir les beautés de la côte entre la réserve de Scandola et les calanques de Piana



Programme :

Le golfe de Porto possède la côte la plus montagneuse de Corse. D'un côté un massif de granite orange, et de l'autre un complexe géologique d'origine volcanique, offrent des paysages d'une beauté incroyable. La dynamique des reliefs conjugués à la mer fait de ce golfe certainement un des plus beaux de Méditerranée.

- Ce séjour permet de découvrir le Golfe de Porto sous différents angles depuis le niveau de la mer jusqu'aux hauteurs du Monte Senino ou du Capu d'Ortu.
- Il est prévu pour 12 personnes au maximum.
- L'itinéraire proposé se fait en étoile autour du gîte de la plage de Gradelle les 4 premiers jours, puis du village de Piana les deux derniers. Il s'adresse à des randonneurs de niveau « moyen », correctement équipés et chaussés.

(Entre 4h et 8h de marche pour une dénivellation positive et/ou négative de 300m à 1000m)

- Les logements se feront en appartements de 4 personnes (2 chambres : 1 pour couple, 1 avec lits superposés pour une personne seule). Des précisions seront fournies ultérieurement en ce qui concerne le linge de toilette et de couchage.

- Vos affaires seront transportées par les véhicules et disponibles en totalité chaque soir.

(Portage des affaires pour la journée uniquement)

Descriptif :

J1 - Voyage aérien : Paris - Calvi.

Transfert à Osani en véhicules loués sur place (1h30). Rendez-vous à partir de 16h pour retrouver Nima et Bernard, nos accompagnateurs. Installation, repos, plage, apéro-briefing. Nuit à Osani.

J2 – Gradelle - Gruttone - Gradelle 400m de dénivelé A/R - 4 heures.

Superbe balade sauvage qui nous conduira à un chaos de rhyolithe formant de grands abris sous roche exceptionnels. De là, possibilité de descendre à la mer par un itinéraire un peu raide mais inoubliable par la beauté unique de ces lieux hors du temps. (2 heures en plus en A/R). Nuit à Osani

J3 Vignola - Girolata - Vignola 500m de dénivelé positif - 6 heures.

Départ en voiture pour rejoindre l'embarcadère de la navette maritime qui nous emmènera à Girolata (10 mn). Girolata est un lieu à part, accessible uniquement en bateau ou à pied.

Du village nous prendrons une partie du Mare Monti en A/R et ensuite nous reviendrons par le chemin des douaniers pour rejoindre la piste de Vignola. Retour au gîte en voiture. Nuit à Osani

J4 - Gradelle - Caspiu – Miserinu / 400m – Boucle Caspiu – Retour Gradelle - 5 heures.

Cette journée se déroule sur le sentier littoral partant vers Porto. Le relief oblige le sentier à monter et descendre offrant des belles vues sur la mer. Après la bergerie en ruine de Miserinu nous monterons rejoindre la route pour faire une boucle et revenir par le chemin des plages. Nuit à Osani

J5 - Bocca di Croci - Monte Senino 600M de dénivelé A/R - 6 heures.

Superbe sommet dominant les Golfes de Porto au sud et de Girolata au nord.

L'itinéraire passe par un petit sommet anciennement fortifié où il reste quelques vestiges.

Cet itinéraire est marqué par son caractère alpin. Les montées et descentes se succèdent avec plusieurs passages techniques. Les différentes vues sur le chemin et le sommet justifient largement les difficultés. (Possibilité de rester aux ruines et attendre notre retour). Nuit à Osani.

J6 - Piana - Capu d'Ortu 900M de dénivelé - Boucle - 6 heures.

Commençant par 1 heure de voiture, ce sera la plus longue journée.

Le chemin part dans les Calanques de Piana. Site grandiose. Nous monterons par un sentier forestier puis minéral. Granit rose à l'honneur et sommet vertigineux mais facile. (1293 mètres au-dessus de Porto). La descente se fera par un sentier différent. Nuit à Piana.

J7 - Capu Rossu 400M de dénivelé - Boucle - 5 heures

Sentier ouvert sur la mer nous emmenant au pied de la tour "Génoise" de Torghiu, bâtie sur le sommet d'une falaise de granit rose de 330 mètres au-dessus de la mer. Magique !!! Retour par le sentier du littoral.

Nuit à Piana.

J8 - Retour vers Calvi puis vol vers Paris.

DUREE : 8 jours

NOMBRE DE PLACES : 12 personnes.

ENCADREMENT / RESTAURATION : Assurés par Bernard, Accompagnateur Moyenne Montagne.

NIVEAUX : Pas de difficulté majeure mais une bonne condition physique sans contre-indication à la randonnée est requise.

VOYAGE / TRANSPORT : Avion / voiture

HEBERGEMENT : Appartements de 4 personnes.

PRIX DE REVIENT : **1100 €**

PARTICIPATION ADHERENTS :

- Actifs **700€**
- Retraité **900€**
- Encadrant **750€**

Paie ment :

Acompte de 300€ à l'inscription (*assurez-vous d'avoir réglé votre adhésion avant*)
Le solde à verser au plus tard fin mars.

Le prix comprend :

L'accompagnement, l'hébergement, la pension complète*, la navette maritime, les trajets A/R Continent/Corse, et les déplacements sur place.

Le prix ne comprend pas :

Les boissons, le vin aux repas, les dépenses personnelles, l'assurance annulation rapatriement, ainsi que toute prestation non décrite dans le présent programme.

* : Les repas de midi des jours du départ et du retour.

La section ne souscrit pas d'assurance annulation.

En cas de désistement, les sommes dues vous seront facturées.

CRITERES DE PRIORITE :

Priorité aux personnes inscrites en 2020 (sortie qui avait été annulée)

Contact : Michel BOISSIER

michelaunepal@hotmail.fr

Tél : 02 51 27 80 89



**Randonnée « ~~Les 4 jours de Chantonnay~~ »
« Les 3 jours de St Juire »
Du Vendredi 14 au Mardi 18 mai 2021
Ou *
Du Vendredi 21 au Mardi 25 mai 2021**

Inscriptions du 05/04/2021 au 15/04/2021

La randonnée des 4 jours de Chantonnay a dû être annulée compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Nous vous proposons de la remplacer par 3 jours de randonnées dans la même région, tout en respectant les gestes barrières et les conditions de regroupement du moment.

DUREE : 5 jours / 4 nuits (3 jours de randonnées)

NOMBRE DE PLACES : 8 personnes maximum par date.

* Toujours pour le respect des conditions sanitaires et de regroupement, nous vous proposons deux dates :
Du 14 au 18 ou du 21 au 25 (Randonnées les samedi, dimanche et lundi)
A chaque date, nous organiserons nos randonnées en « 8 » de façon à permettre de choisir deux distances (10 km ou 20 km environ).

ATTENTION : votre inscription et la date de participation seront confirmées aux environs du 20 avril en fonction des souhaits exprimés et des critères de priorité.

Pendant ces trois jours, nous randonnerons dans la région afin d'y découvrir les différents aspects : Marais poitevin, Forêt de Mervent, Gorges de l'Yon.
Un véhicule sera nécessaire pour rejoindre les points de départ situés dans un rayon de 30 km maximum.
Nous essaierons également de vous faire découvrir des producteurs locaux (pommes, fromages, miel, apéritifs)

HEBERGEMENT :

Marie-Line et Michel seront heureux de vous accueillir Au Clair du Soleil, à St Juire-Champgillon.

Site : Auclairdusoleil.jimdosite.com

Notre hébergement permet de recevoir au maximum **3 couples et deux individuels (8 personnes)**
(Couchage mais aussi repas dans les conditions sanitaires correctes)

3 chambres avec lits doubles et 2 avec lits simples. Répartis entre la maison et le gîte. **Draps fournis.**
Couples et individuels auront leur chambre et leur salle de bain *sauf accord explicite de partage à défaut d'autre solution.*

Attention : **Prévoyez votre linge de toilette.**

NIVEAU : Sans difficulté mais une bonne condition physique est requise ainsi que de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés à la météo prévue.

TRANSPORT : Pas de transport prévu.

Un co-voiturage s'organisera entre les inscrits après confirmation de leur date de participation.
Toutefois, la solution du train est envisageable (voir tarifs)

TARIF EXTERIEURS OU AUTRES CE : 230€ (hors transport)

*Le choix du train comme mode de transport sera subventionné à 40%.
(Tarif extérieur estimé = 120€ / personne).*

TARIFS AVS :

Prix actif et ayant droit : 115€ (hors transport)

Prix retraité : 170€ (hors transport)

Attention :

Bien vous assurer que vous êtes adhérent **avant** de vous inscrire <http://asthalesidf.net/inscriptions>

Un acompte de 70 € vous sera demandé à l'inscription.

Le montant de cette activité devra être **soldé au plus tard le 07 mai 2021.**

Par virement bancaire sur le compte AS THALES ALPINISME
CREDIT MUTUEL SEVRES CHAVILLE
IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 7754 072 code BIC CMCIFR2A

Ou par SUMUP en demandant une facture à Michel Le Goas

Le prix comprend : la pension complète de vendredi soir à mardi matin.

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles, les repas de vendredi midi et mardi midi (trajet).

La section ne souscrit pas d'assurance annulation. En cas de désistement, les sommes dues vous seront facturées.

CRITERES DE PRIORITE :

La priorité sera donnée à ceux qui ont répondu au sondage de fin mars.

Contacts :

Michel BOISSIER : Tél : 02 51 27 80 89 michelaunepal@hotmail.fr



Randonnée en étoile
Des Monts d'Arrée à Ouessant
Du lundi 14 juin au lundi 21 juin 2021

Inscription à l'accueil du CSE TGS du 22/03/2021 au 31/03/2021

COMPTE TENU DES MESURES SANITAIRES ET DE LA PRIORITÉ AUX INTERESSÉS DE 2020 CETTE SORTIE SERA EFFECTUÉE « À GUICHET FERMÉ »

DUREE : 8 jours / 7 nuits

NOMBRE DE PLACES : 9 personnes MAX

ENCADREMENT : Auto encadré.

NIVEAUX : Pas de difficultés techniques, randonnées accessibles à tous

TRANSPORT : Minibus

Départ du site d'Hélios lundi 14 juin vers 11h (à confirmer)

Rendez-vous 18h à Saint Urbain

Retour : le lundi 21 juin 2020

HEBERGEMENT : Chez l'habitant, **prévoir duvet et linge de toilette, masque et solution hydro alcoolique**



PROGRAMME :

Balades en campagne et bords de mers, visites de sites parmi les plus beaux du Finistère et rencontres avec des acteurs locaux qui les dynamisent dans un esprit de développement durable.

Randonnée en étoile à partir de Créac'h Balbé à Saint Urbain, les transports aller/retour pour la plupart des randonnées se feront en minibus.

Randonnée de deux jours sur Ouessant avec une nuitée sur l'île.



- 1er jour : Gr34 de Kerlouan à Brigognan ; découverte des algues, dégustation, musée des coquillages
- 2^{ème} jour : Tour de l'île de Batz ; visite du jardin exotique Georges Delaselle
- 3^{ème} jour : Visite des moulins de Kerouat puis marche de Kerouat au Roch Trévél
- 4^{ème} jour : Entre Landes et Vallées, rencontre de producteurs BIO
- 5^{ème} jour : Tour d'Ouessant
- 6^{ème} jour : Tour d'Ouessant

TARIF EXTERIEURS OU AUTRES CSE : 500€

TARIFS TAV :

Prix accompagnateur : 250

Prix actif et ayant droit : 300

Prix retraité : 360

Prix hors transport : 310

Attention : Bien vous assurer que vous êtes adhérent **avant** de vous inscrire <http://asthalesidf.net/inscriptions>

Un acompte de 200€ vous sera demandé à l'inscription.

Le montant de cette activité devra être **soldé au plus tard le 12 Mai 2021**.

Par virement bancaire sur le compte AS THALES ALPINISME
CREDIT MUTUEL SEVRES CHAVILLE
IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 7754 072 code BIC CMCIFR2A

Ou par SUMUP en demandant une facture à Michel Le Goas

Le prix comprend : l'hébergement chez François et Anne-Marie DANTEC et au CEMO à Ouessant, les traversées en bateau, les visites, les pique-niques du midi, les repas du soir.

Le transport par minibus de Vélizy

Le prix ne comprend pas :

Les repas du midi les lundi 14 juin et 21 juin, les dépenses à caractère personnel.

La section ne souscrit pas d'assurance annulation. En cas de désistement, les sommes dues vous seront facturées.

En cas d'impossibilité de prendre les diners au restaurant le différentiel du coût entre restaurant et plats préparé sera remboursé en fin séjour.

CRITÈRES DE PRIORITE : les personnes n'ayant pas pu faire le séjour l'année dernière sont prioritaires
Voir brochure en cas de surnombre.

Contact : François DANTEC : Tél : 02 98 25 07 23 ou 06 45 54 20 59



**« Randonnées en Périgord noir »
Du 15 au 18 octobre 2021 (3 nuitées)**



Week-end de randonnée, organisé dans le canton de **Salignac en Périgord Noir (16km de Sarlat)**. Rendez-vous pour la 12ème édition en 2021. Un départ **à définir**.

La Ronde des Villages, c'est une **randonnée pédestre** entre terroir et culture :

- L'occasion de marcher pendant 2 jours sur la distance de votre choix ou de se lancer un vrai défi sportif sur un parcours d'environ **140 km !**
- Des points de ravitaillement périgourdins à votre disposition (dégustation de produits et pâtisseries du terroir),
- L'assurance de découvrir les plus beaux atouts de cette région,
- La possibilité d'un retour en bus (gratuit) toutes les 10 minutes à partir de 15 h,
- La possibilité de faire la rencontre de plus de 500 bénévoles,
- Le tout à votre rythme dans la convivialité et le respect de la nature.

Renseignements pratiques :

- Ouverture du parcours : de 7 h à 17 h 30
- Dernier départ possible : 14 h 00
- <http://www.laronedesvillages.com/>

Lundi 17/10 :

- Visite **(à définir)**
- Déjeuner restaurant **(à définir)**

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE PLACES : 30 personnes.

ENCADREMENT :

Hypothèse N°1 : Auto encadré, Ronde des Villages traditionnelle

Hypothèse N°2 : Auto encadré, en groupes de 10 personnes max.

Hypothèse N°3 : Combiné (hypothèse N°1 le samedi et hypothèse N°2 le dimanche)

NIVEAUX :

Hypothèse N°1 : Ronde des Villages traditionnelle

Hypothèse N°2 : Boucle de 2 heures à 5 heures de marche, pas de difficulté technique.

Hypothèse N°3 : Combiné (hypothèse N°1 le samedi et hypothèse N°2 le dimanche)

TRANSPORT : Minibus et voiture de location.

Départ parking « **Office Dépôt** » à Vélizy-Villacoublay le **vendredi 15 octobre**
(Départ à 11h00 pour le minibus et la voiture de location)

Retour **lundi 18 octobre** fin de journée (21h00)

HEBERGEMENT : **COMBAS - Village de Gites**
24590 Saint Crépin et Carluet
<https://www.perigordgites.com>

PRIX DU SEJOUR :

Prix extérieur	: 325 €
Prix extérieur hors transport	: 250 €
Prix actif et ayant droit	: 195 €
Prix actif sans transport	: 150 €
Prix retraité	: 245 €
Prix retraité hors transport	: 190 €
Prix encadrant	: 156 €

Le prix comprend : L'hébergement en 1/2 pension en gites en chambre (double ou twin) avec salle d'eau et WC par chambre. Sont inclus : le linge de lit, le linge de toilette **excepté le gant de toilette**, le ménage de fin de séjour, la taxe de séjour, le transport AR en minibus et voiture de location, les paniers pique-nique du midi du 16 et 17 octobre (si annulation Ronde des Villages), le repas du lundi midi 18 octobre, les visites du 18 octobre.

Option chambre individuelle

Pour les « célibataires », il a la possibilité d'occuper une chambre individuelle. Le surcoût est de 15 € / jour / personne, soit 45 € pour le séjour. Il est à noter que ce surcoût sera supporté dans son intégralité par l'intéressé (càd : non subventionné). Merci aux intéressés de bien vouloir spécifier cette option sur l'objet du virement de l'acompte lors de l'inscription.

Le prix ne comprend pas : Le repas de midi du vendredi 15 (sur la route aller), les dépenses à caractère personnel.

La section ne souscrit pas d'assurance annulation. En cas de désistement, les sommes dues vous seront facturées.

Equipements recommandés :

La pluie pourrait s'inviter pendant notre week-end, alors n'oubliez pas vos vêtements de pluie et aussi vos bâtons de marche, ... et gobelet pour les apéros.

MODALITES POUR L'INSCRIPTION ET LE REGLEMENT :

Inscription

Bien vous assurer que vous êtes **adhérent à la section AL pour 2021** **AVANT** de **vous inscrire à l'activité** : <http://asthalesidf.net/inscriptions>

Clôture des inscriptions : Lundi 31 mai 2021

Règlement

Acompte : 100€ / personne à l'inscription avant 31/05/2021

Solde : avant fin septembre.

Virement(s) bancaire(s) UNIQUEMENT

CREDIT MUTUEL de la section :
IBAN = FR76 1027 8060 9400 0266 7754 072
BIC = CMCIFR2A

Objet à indiquer sur le virement :

Exemple-1 : « adhésion + nom de l'activité »

Exemple-2 : « adhésion + nom de l'activité + option chambre indiv. »

Personnes à informer du virement :

Bureau de l'AS Thales IDF
asthales@aol.com

La Trésorière de la section : Christiane ZELISZEWSKI
chriszel@sfr.fr

L'organisateur de la sortie : Philippe REBIERE
philipe.rebiere@wanadoo.fr

Le Président de la section : Michel BOISSIER
michelaunepal@hotmail.fr

Secrétariat CSE-TGS (Karine BOUARABE)
Votre-CSE.TGS@thalesgroup.com

En cas d'annulation de la Ronde des Villages par l'organisme organisateur (Office de Tourisme du Pays de Fénelon), les inscriptions à l'événement seront remboursées.

Important :

En fonction de ce que sera la situation sanitaire du pays concernant la COVID-19 à la date de notre séjour, il pourrait être demandé par l'organisateur de la Ronde des Villages et/ou par la section Alpinisme/Randonnée de l'AS Thales IDF de présenter un test PCR négatif à la COVID-19 de moins de 72 heures pour participer à l'évènement.

Rappel des consignes sanitaires à respecter dans le cadre de la COVID-19

Pour un week-end que nous voulons tous réussi, les participants à ce séjour s'engagent durant la totalité du séjour à respecter les gestes barrières : lavage des mains, distanciation physique, le port du masque en milieu fermé, etc. (cf. ci-dessous affiche gouvernementale).

Il en va de la santé de chacun et d'autrui.

Merci d'avance pour votre adhésion à ces consignes.



Contact : Philippe REBIERE

Tél. : 06 62 63 77 61

Email : philipe.rebiere@wanadoo.fr